

La mallette des parents

Orientation 3ème



Choisir à 14 ans



Les résultats scolaires



L'influence de l'entourage



La connaissance des métiers et des formations



Etre mal orienté(e) ?



La connaissance de soi



La mobilité et l'offre de formation



Le dialogue



Fenda



Thibault



Komel



Un système compliqué



Conseils aux parents



Amine



2GT/2PRO



Conseils aux élèves

Fiches d'animation
des équipes éducatives

Fiches d’animation des équipes éducatives

Sommaire

Fiche n° 1 - Pourquoi <i>La mallette des parents – 3^{ème}</i> ?	2
Fiche n° 2 - Que trouve-t-on dans <i>La mallette</i> ?	3
Fiche n° 3 - Comment faire venir les parents ?	4
Fiche n° 4 - Comment organiser les débats ?	5
Fiche n° 5 - Comment nourrir le premier débat ?	7
Fiche n° 6 - Comment nourrir le second débat ?	9
Fiche n° 7 - Comment organiser les entretiens ?	11

Pourquoi une *mallette* des parents – 3^{ème} ?

Si la question de l'orientation concerne tous les élèves de 3^{ème}, la mallette des parents – 3^{ème} vise en priorité les parents dont les enfants aux résultats moyens ou faibles risquent de rencontrer des difficultés à trouver une orientation adaptée à leur situation scolaire et à leurs aspirations. Elle a comme objectif, en instaurant un climat de confiance et en installant un dialogue constructif, de permettre une réelle co-éducation.

POUR ASSOCIER LES PARENTS A LA CONSTRUCTION DU PROJET D'ORIENTATION DE L'ELEVE

La mallette des parents aide à :

- organiser les rencontres sur un mode de communication convivial, à un moment suffisamment précoce dans l'année pour que les enjeux et les décisions puissent encore être travaillés ;
- se mettre en position d'écoute afin que les familles puissent exprimer leurs interrogations et leurs craintes sans retenue. Les réunions plénières, complémentaires des entretiens individualisés, doivent démontrer aux familles qu'elles ne sont pas seules dans la difficulté d'accompagner leur enfant vers son projet d'orientation ;
- expliquer le fonctionnement du système avec des mots simples, permettant ainsi à chacun de comprendre les multiples voies permettant la réussite ;
- décoder le vocabulaire de l'orientation afin que les familles puissent décider en ayant une réelle connaissance des filières souvent perçues avec difficulté.

POUR FACILITER UNE ORIENTATION ADEQUATE

Il est très difficile d'arriver à des décisions d'orientations acceptées et pertinentes sans un réel climat de confiance.

La mallette des parents contribue à :

- placer sur le même plan les parents et leurs interlocuteurs dans les échanges qui vont conduire au choix de la voie d'orientation. L'élève doit sentir que le représentant de sa famille a réellement pu s'exprimer et que les décisions ne lui ont pas été imposées de façon brutale ;
- expliquer ce qui détermine les choix d'orientation et à présenter aux familles les ressources dont ils peuvent disposer ;
- assurer les conditions d'un vrai dialogue, avec, notamment, des rencontres nombreuses sous des formes variées, à des horaires abordables pour les familles ;
- fournir des supports qui aident les animateurs à initier les débats et à installer la problématique face à un public peu informé ;
- solliciter des personnes ayant déjà vécu l'expérience de l'orientation : anciens élèves, anciens parents.

Que trouve-t-on dans *La mallette* ?

La mallette des parents - 3^{ème} est un dispositif articulant des outils et des procédures spécifiques à des ressources extérieures. Ce dispositif repose sur l'idée qu'il n'y a pas une manière unique d'amener les parents à être parties prenantes du projet d'orientation de leur enfant, que c'est la diversité et la complémentarité des voies – débat collectif, entretien individualisé, recours personnel à des ressources – qui permettront aux familles de jouer pleinement leur rôle en ce domaine.

QUELS OUTILS DANS LA MALLETTE ?

La mallette des parents – 3^{ème} propose des outils adaptés à la diversité des élèves et des situations, variés dans leurs formes et accessibles à des parents qui sont parfois éloignés de l'Ecole.

- **Deux vidéos**, composées de courts témoignages de différents acteurs : élèves, parents, personnels de l'Education nationale ; la première vidéo vise à faire émerger l'idée que l'orientation se construit collectivement, la seconde propose divers parcours de réussite ;
- **Des fiches méthodologiques**, qui donnent des pistes d'action et de réflexion, mais ne constituent en aucun cas un carcan.

QUELLES PROCEDURES DANS LA MALLETTE ?

- **L'organisation de deux débats collectifs**, qui prennent appui sur deux vidéos, et dont le principe comportemental est l'échange : échange entre les représentants de l'institution et les parents, mais aussi échange entre parents.
- **L'organisation d'entretiens individualisés** – entre un et trois – qui offrent comme caractéristiques d'intégrer les parents au dialogue entre l'enfant et l'institution sur la question de l'orientation, d'utiliser le diaporama ou les documents synthétiques cités plus haut et d'aider les parents à aider leur enfant.

QUELLES RESSOURCES EXTERIEURES A LA MALLETTE ?

- **Les animateurs des entretiens orientent les parents vers diverses ressources utiles** : les CIO, le site *Monorientationenligne*, mais aussi le site *Transilien* pour prévoir les modalités de transport, ou la liste des internats dans l'académie, etc.

Comment faire venir les parents ?

Pour nouer ou développer des liens fructueux avec les familles concernées, la première phase, celle de la communication sur le dispositif, est essentielle : non seulement il faut veiller à ce que l'information leur parvienne bien, mais il faut aussi que les parents concernés se sentent « invités » et non « convoqués » aux réunions que vous organisez sur le thème de l'orientation.

COMMENT COMMUNIQUER AVEC LES PARENTS SUR LE DISPOSITIF ?

- Il est important d'envoyer un courrier personnalisé aux parents pour les informer du dispositif et les inviter à y participer ; ce courrier précise l'intérêt d'échanger leurs expériences, leurs interrogations, leurs réflexions, à partir de témoignages filmés sur des questions similaires aux leurs.
- Dans les jours qui précèdent la première réunion, inviter les familles individuellement par téléphone pour rappeler les date et heure de la réunion et les enjeux pour leurs enfants. L'expérience montre que ce mode de communication est particulièrement efficace.
- Avant chaque débat, si possible, envoyer un SMS rappelant la date, l'heure et l'objet de la rencontre-débat.

Comment organiser les débats ?

La mallette des parents - 3^{ème} laisse une latitude certaine dans le déroulement des débats. Toutefois, afin de répondre au mieux à l'objectif de partenariat entre l'Ecole et les parents, certaines recommandations peuvent être faites sur les modalités pratiques, sur le choix et la posture des animateurs et sur le calendrier à suivre.

QUELLES MODALITES PRATIQUES ?

L'organisation matérielle traduit la volonté de communication et d'échanges. C'est pourquoi on prévoit :

- une heure et un jour de réunion propices, en fonction du contexte local ;
- une salle adaptée au nombre de participants (pas trop grande) ;
- une disposition conviviale (en demi cercle ou en U, avec un positionnement des animateurs au côté des parents et non frontal) ;
- des solutions aux interférences possibles (présence de jeunes enfants, besoin de traducteurs...).

Sans oublier :

- une collation,
- la présence d'un équipement audiovisuel.

QUI ANIME ?

Un binôme de personnels de l'établissement, ou associés à l'établissement ; parmi ces animateurs, au moins une personne qui connaît bien les procédures d'orientation. On peut choisir par exemple de faire appel au COP du secteur ou au directeur de CIO.

Quel que soit le statut des animateurs, la réussite des débats dépend de leur capacité à installer :

- un dialogue de qualité,
- la distance nécessaire par rapport à l'identité des parents et de leur enfant,
- un recul par rapport au rôle qu'ils ont dans l'établissement,
- l'ouverture des débats, l'acceptation des critiques tout en accompagnant les questionnements : « *On peut vous accompagner sur certains points, mais on ne pourra pas répondre à tout* ». Il faut avoir conscience des limites de ce que l'on propose et l'indiquer si besoin, tout en prévoyant des contacts possibles : « *Nous pouvons vous indiquer quelle est la personne appropriée à laquelle vous adresser sur cette question.* »

COMMENT ANIMER ?

L'objectif est d'établir un climat de confiance et d'échanges :

- On évite le jargon de l'Education Nationale et l'usage des sigles.
- On limite le débat au champ de compétences de l'école, sur la réussite de l'orientation : l'école ne peut régler tous les problèmes.
- On évite les questions qui obligeraient les parents à se justifier. L'animateur évitera également de se positionner en « donneur de leçons ».
- On ouvre les questions au maximum, avec des formules de type : « *Comment pourrait-on... ?* »
« *Qu'est-ce que l'on peut envisager à notre niveau pour... ?* »
- On cherche un équilibre entre la liberté de parole et le respect de la vie privée (sans hésiter à orienter vers les personnes ressources de l'établissement si nécessaire).
- On laisse une place prépondérante aux échanges entre les parents en évitant de monopoliser la parole et d'être trop directif.

QUEL CALENDRIER ?

Dans l'idéal, le premier débat pourrait se tenir en tout début d'année scolaire à partir du mois de septembre jusqu'en novembre afin de mobiliser, le plus tôt possible, les élèves et les parents. Le second pourrait être organisé avant les vacances de février.

Comment nourrir le premier débat ?

L'enjeu du premier débat est de discuter avec les parents de leurs attentes, de leurs perceptions en matière d'orientation et de la manière dont l'école et les familles peuvent, ensemble, aider l'enfant à construire son projet. Ce débat repose sur quatre parties clairement identifiées dans la première vidéo : le choix à 14 ans, les éléments déterminant l'orientation, le risque d'une mauvaise orientation, la nécessité d'établir un dialogue entre l'enfant, la famille et l'école.

CHOISIR A 14 ANS ?

La première partie de la vidéo a pour but d'introduire une discussion en libérant la parole des parents présents. Elle est surtout l'occasion pour les animateurs et les parents de partager le constat qu'il est difficile et néanmoins nécessaire pour un élève de faire des choix d'orientation.

Objectif : parvenir à une perception partagée de l'orientation en tant que processus, processus dans lequel l'élaboration d'un projet personnel constitue un ressort de motivation. Il s'agira également de montrer l'importance d'aborder le thème de l'orientation le plus tôt possible, tout en sachant que les choix peuvent être évolutifs.

Les thèmes susceptibles d'être abordés

Autour de la thématique - *Choisir à 14 ans, est-ce « tuer sa jeunesse » ?* :

- Qui choisit ? Quel est le rôle des parents ? de l'équipe éducative ? de l'élève ?
- Pourquoi choisir ? Quelles sont les échéances institutionnelles ? Comment faire face à l'obligation du choix, un choix (ir)réversible ?
- Comment choisir ? Un processus complexe qui fait intervenir de nombreux acteurs et nécessite un vrai travail conjoint.

Un autre thème susceptible d'être abordé

Le travail mené dans la durée autour du projet personnel de l'élève, notamment dans le cadre du PDMF.

QU'EST-CE QUI EST IMPORTANT DANS L'ORIENTATION ?

Cette partie est centrée sur les déterminants de l'orientation. Elle ne les aborde pas de façon exhaustive mais doit permettre d'introduire une discussion avec les parents sur les éléments dont il faut avoir conscience pour aider son enfant à réaliser des choix d'orientation « éclairés ».

Objectif : faire prendre conscience que l'importance des résultats scolaires est pondérée par d'autres facteurs liés à des situations individuelles, familiales ou sociales.

Les thèmes susceptibles d'être abordés

Après avoir visionné l'ensemble des 5 déterminants évoqués, ou après chacun d'entre eux, on s'appuiera sur les réactions des parents pour faire émerger l'importance des facteurs suivants :

- Les résultats scolaires

- La connaissance de soi
- La connaissance des métiers et des formations
- L'influence de l'entourage
- La mobilité et l'offre de formation

D'autres thèmes susceptibles d'être abordés

D'autres déterminants non présents dans la vidéo, par exemple : l'âge de l'élève, son sexe, les intérêts du jeune et ses valeurs, le coût des études.

« ON M'A MAL ORIENTE » : QU'EST-CE QUE CELA VEUT DIRE ?

Cette partie de la vidéo part de l'idée que certains élèves reprochent à l'institution de les avoir mal orientés.

Objectif : impliquer l'élève dans son orientation.

Les thèmes susceptibles d'être abordés :

- Comment ne pas subir son orientation ?
- Comment rebondir ?
- Que signifie être mal conseillé, mal informé ?
- Qu'attendent les parents en termes de conseils ? Sont-ils dans un environnement où l'orientation, les parcours professionnels sont un sujet de discussion ?
- Comment avoir des sources variées d'information et de conseil ?
- Comment l'établissement peut les aider dans ce domaine ?
- Qui est responsable ? En quoi y a-t-il co-responsabilité, construction d'un projet en interaction (élèves, parents, établissement, partenaires extérieurs) ? Comment faire évoluer chaque acteur ?

D'autres thèmes susceptibles d'être abordés :

- Qu'est-ce qu'être bien orienté ?
- Est-ce que choisir son orientation est un gage de réussite ?

COMMENT ETABLIR UN DIALOGUE SUR L'ORIENTATION ?

Cette partie conclut la vidéo de la première réunion ; elle vise à placer le dialogue au centre du processus d'orientation.

Objectif : montrer l'importance du dialogue entre les trois parties Parents – Enfants – Collège et introduire la deuxième rencontre sur la diversité des parcours de réussite.

Quelques thèmes susceptibles d'être abordés :

- Pourquoi dialoguer ? A quoi cela sert-il ?
- Du déterminisme parental à la « carte blanche » laissée à l'enfant : Comment trouver le juste milieu ?
- Comment aider les parents à décrypter les signes d'alertes ?

D'autres thèmes susceptibles d'être abordés :

- Comment garder des perspectives positives : Faut-il forcément réussir sa scolarité pour réussir sa vie ?
- La voie unique existe-t-elle ?
- Comment trouver sa voie de réussite ?

Comment nourrir le deuxième débat ?

L'enjeu de ce second débat est de permettre aux parents, dans un premier temps, de mieux comprendre la complexité du système de formation et de la procédure d'orientation / affectation, et, dans un deuxième temps, d'être rassurés quant à la diversité et à la réversibilité des parcours débouchant sur la réussite des élèves.

COMMENT FAIRE LA TRANSITION AVEC LE PREMIER DEBAT ?

Un certain temps se sera écoulé depuis le premier débat, ce qui peut constituer un obstacle à la bonne compréhension de la seconde vidéo-support. Il sera utile de faire le lien entre les deux débats.

Quelques thèmes abordés susceptibles d'être rappelés et approfondis → [Voir la fiche n° 5](#) :

- L'orientation comme un processus continu concernant tous les élèves, même si le système semble imposer des choix plus précoces et plus définitifs aux élèves les plus démunis ; les déterminants de l'orientation ; la capacité de l'élève à s'orienter.
- L'orientation comme une procédure rythmant l'année de 3^{ème} : la fiche dialogue ; le rôle et le fonctionnement des conseils de classe ; le poids des notes ; les éléments de contexte.

L'ORIENTATION, « UN SYSTEME COMPLIQUE » ?

Le titre « Un système compliqué » peut sembler une entrée par la négative ; le terme « complexe » serait peut être plus approprié ; néanmoins, ce titre permet de pointer avec les parents les éventuelles difficultés à comprendre le système de formation et le cheminement de l'élève dans ce système.

Objectif : expliciter le système de formation et mettre à jour les représentations sociales de différentes filières.

Les thèmes susceptibles d'être abordés :

- La connaissance des différentes modalités de formation : le lycée général et technologique / le lycée professionnel / le lycée polyvalent ; l'alternance au lycée ; l'alternance sous contrat de travail en apprentissage.
- Les représentations de la 2^{nde} GT et de la voie professionnelle : la 2^{nde} GT comme marque de reconnaissance ; l'ambition familiale : autocensure et survalorisation ; un élève pouvant prétendre à la 2^{nde} GT et souhaitant s'engager dans la voie professionnelle.
- Une orientation subie ou choisie ? les différents vœux possibles ; le choix d'une spécialité professionnelle ; les réorientations possibles ; spécialité de formation et spécialité d'insertion ; la mobilisation de l'élève au lycée professionnel (accueil, nouvelles approches pédagogiques, sentiment de réussite, y compris dans les matières générales).

D'autres thèmes susceptibles d'être abordés :

- Le DNB et l'orientation
- Le Livret personnel de compétences (LPC) et l'orientation

UN OU DES PARCOURS DE REUSSITE ?

Cette partie de la vidéo accorde une place importante à des témoignages sur diverses voies d'orientation et de réorientation ainsi que sur le fonctionnement psychologique et cognitif des élèves concernés.

Objectif : montrer que les parcours ne sont pas tous linéaires, mais que la réussite dépend toujours des mêmes facteurs bien identifiés.

Les thèmes susceptibles d'être abordés

Grâce à quatre témoignages d'élèves, cette partie permet de faire émerger **2 grands axes de réflexion** avec en filigrane l'estime de soi et le sentiment de réussite :

- **La notion de parcours** : la réversibilité de l'orientation (étapes et passerelles) ; les différents types de réussite.
- **La réussite passe par le travail**, lui-même relié à un objectif à atteindre : le travail à l'école, pour l'école, et surtout pour soi ; savoir mettre son travail en perspective ; savoir faire preuve d'initiative et d'autonomie : être soutenu dans son projet.

D'autres thèmes susceptibles d'être abordés

Toutes les initiatives en lien avec la politique de la Ville : internat d'excellence, cordées de la réussite...

QUE TROUVE-T-ON DANS LA BOITE A CONSEILS ?

La question de l'orientation peut être très angoissante pour un jeune. Par conséquent il est important de dédramatiser le choix, tout en lui reconnaissant son importance à cette étape du parcours.

Objectif : rassurer en donnant des conseils simples et variés

Les thèmes susceptibles d'être abordés

Cette partie permet de faire émerger **2 grands axes de réflexion** avec en filigrane la capacité à donner du sens pour soi :

- **S'informer** : l'accès à l'information ; le traitement de l'information ; un portail pour une information maîtrisée et validée : le Webclasser de l'ONISEP ; donner du sens pour soi ; ne plus dire : « *Ce n'est pas pour moi* », mais « *Pourquoi pas moi ?* »
- **Connaître les personnes-ressources** : la famille au sens restreint et au sens large ; d'autres personnes qui peuvent être l'occasion pour un jeune de recevoir d'autres « feedback » sur lui-même, d'autres avis sur son parcours, d'autres opportunités dans son cheminement ; connaître aussi le rôle que peut jouer l'Ecole : les différents acteurs (le professeur principal, le COP, le principal...) ; le protocole d'accueil pour aider les familles.

Comment organiser les entretiens ?

La deuxième procédure contenue dans *La mallette des parents – 3^{ème}* consiste à organiser, à la suite des débats collectifs, des entretiens individualisés en présence des parents. Ces entretiens sont triangulaires : institution, élève, parent(s). L'objectif est d'installer un accompagnement « à la carte » en fonction des questions et des besoins qui ont émergé des débats.

COMMENT ORGANISER LES ENTRETIENS ?

L'organisation matérielle doit traduire le souci d'individualisation de l'accompagnement à l'orientation. On veillera donc à :

- annoncer les entretiens à la fin des débats, en signifiant clairement la volonté de prendre en considération chaque élève individuellement ;
- prévoir des entretiens étalés, en fonction des besoins, entre février et juin ;
- prévoir des horaires compatibles avec la vie professionnelle des parents ;
- organiser la communication sur ces entretiens de la même manière que pour les débats → [Voir la fiche n° 3](#), la similitude des formes donnant des repères aux familles ;
- prévoir un lieu calme et convivial ;
- prévoir une durée raisonnable, ni trop courte pour avoir le temps d'aborder des questions de fond, ni trop longue pour ne pas surcharger d'informations ;
- aller jusqu'à trois entretiens si nécessaire, quand des questions subsistent après chacun des deux premiers entretiens.

QUI CONDUIT LES ENTRETIENS ?

Une seule personne, maîtrisant bien la question de l'orientation : de préférence le professeur principal ou le COP **qui à l'issue des entretiens, partage l'information utile** avec les autres membres de la communauté éducative.

Les qualités attendues sont les mêmes que pour les animateurs de débats → [Voir la fiche n° 4](#).

QUELS SONT LES CONTENUS DES ENTRETIENS ?

Les entretiens permettent de faire le point sur les enseignements des deux débats. Les contenus dépendent largement des questions et besoins de l'élève et de ses parents. Par exemple :

- **Les règles de l'orientation** : la voie générale et technologique, la voie professionnelle ;
- **La différence entre orientation et affectation** ;
- **La compréhension des documents utilisés** : la fiche de dialogue etc.
- **Le guidage vers des personnes-ressources** : le principal, le COP, le professeur principal, le documentaliste, le CPE, etc.
- **Le guidage vers des ressources matérielles** : Kiosque ONISEP, sites en ligne, etc.
- **Tout autre sujet** en relation avec les attentes et les besoins de l'élève et/ou des parents.